

## **Projet interlangue académique « Mon patrimoine local en langues étrangères »**

Mesdames et Messieurs les professeurs du premier et du second degré,

L'année 2023-2024 a été marquée par la thématique du sport, portée notamment par les Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024. Vous avez été nombreux à vous emparer de cette thématique pour faire rayonner les langues vivantes dans vos établissements (Lorrain' Tour de la flamme linguistique, Semaine des langues, projets disciplinaires et interdisciplinaires).

Parce que l'année 2024 est une année forte en émotions, tournée vers la mémoire d'évènements qui ont marqué notre Histoire, les inspecteurs de langues vivantes de l'académie de Nancy-Metz vous proposent cette année 2024-2025 de fédérer vos classes autour d'un projet académique dédié au patrimoine local. L'enjeu est de mobiliser les élèves sur la pratique de l'oral en langues étrangères dans le but de présenter des lieux situés à proximité de leur établissement scolaire afin de les valoriser en tant que patrimoine interculturel. En effet, « l'assurance ou la réassurance linguistique et culturelle résulte de la reconnaissance et de la valorisation du patrimoine linguistique et culturel des élèves », toute langue s'apprenant en référence aux langues que l'on connaît déjà.<sup>1</sup>

<https://eduscol.education.fr/document/14548/download>

Ce projet est ouvert à tous les élèves de l'académie de Nancy-Metz : premier degré, second degré en voies générale, technologique et professionnelle, ainsi qu'aux étudiants de BTS. Les productions orales des élèves sont attendues en format audio ou vidéo. Un site dédié sous forme de carte interactive permettra de faire connaître et de valoriser la plus large variété de lieux de notre académie. Le lien vers cette carte interactive pourra, par exemple, être communiqué aux établissements partenaires (mobilités), aux entreprises et villes étrangères (visites, échanges, jumelage), aux enseignants ou assistants arrivant dans l'académie, et aux divers partenaires de l'École (parents, associations, partenaires culturels, collectivités). Ce projet interdisciplinaire trouvera une place de choix dans les séances d'histoire-géographie, sciences, arts et EMC en lien avec les langues vivantes étrangères.

### **Cadrage des productions attendues :**

Les productions peuvent être réalisées à titre individuel, en groupe ou en classe complète.

**La date limite de retour des productions d'élèves est fixée au vendredi 28 mars 2025.**

- Pour le premier degré :**

Les élèves produiront une courte vidéo ou un court fichier audio (1 à 3 mn) en langue vivante étrangère dans lequel ils présenteront un élément du patrimoine local (bâti ou naturel) de leur environnement quotidien. Ce monument, site remarquable ou objet patrimonial, aura été découvert et étudié en classe et les élèves auront appris à l'observer, notamment grâce à des visites in-situ. Leur présentation pourra prendre appui sur des photographies desdits lieux (à différentes époques éventuellement).

---

<sup>1</sup> EDUSCOL. *Créer un environnement et un climat propices à l'apprentissage des langues étrangères et régionales et ouvrir aux autres cultures et à la dimension internationale.*

URL : <https://eduscol.education.fr/document/14548/download>

- **Pour les collèges :**

Les élèves produiront une vidéo ou un fichier audio (5 mn maximum) dans lequel ils présenteront un lieu à proximité de leur collège dont ils expliqueront l'importance patrimoniale qu'il revêt à leurs yeux (art, artisanat, tradition locale, histoire, géographie, caractère interculturel). Leur présentation pourra prendre appui sur des photographies desdits lieux (à différentes époques s'ils en ont la possibilité). Les collégiens pourront également se filmer sur place dans le cadre d'une sortie dédiée prévue et encadrée, le cas échéant, par les professeurs de langues vivantes.

- **Pour les lycées, lycées professionnels et STS :**

Les élèves ou étudiants produiront une vidéo ou un fichier audio (5 mn maximum) dans lequel ils présenteront un lieu situé dans la ville de leur lycée et dont ils expliqueront l'importance patrimoniale qu'il revêt à leurs yeux (art, artisanat, culture locale, histoire, géographie, sociologie, politique, science, nature). Leur présentation pourra prendre appui sur des photographies desdits lieux (à différentes époques s'ils en ont la possibilité). Les lycéens et étudiants pourront également se filmer en se rendant sur place par leurs propres moyens s'ils sont majeurs, ou dans le cadre d'une sortie dédiée prévue et encadrée, le cas échéant, par les professeurs de langues vivantes.

- **Points de vigilance :**

Nous invitons les professeurs de langues vivantes de collège et de lycée à privilégier une approche plurilingue et interdisciplinaire (en lien par exemple avec leurs collègues d'histoire-géographie, de DNL, ou avec le professeur documentaliste).

La captation audio ou vidéo d'un élève nécessite l'autorisation individuelle du responsable légal (formulaire d'autorisation en annexe pour les élèves mineurs et majeurs).

Les meilleures productions pourront être récompensées par un prix établissement et faire l'objet d'une valorisation académique.

Les productions des élèves et étudiants « Mon patrimoine local en langues étrangères » seront communiqués aux IA-IPR et IEN via l'adresse académique [ce.interlangue@ac-nancy-metz.fr](mailto:ce.interlangue@ac-nancy-metz.fr) en mettant en objet :

**« mon patrimoine\_NUMERO DE DEPARTEMENT\_VILLE\_NOM DE L'ETABLISSEMENT\_NIVEAU DE CLASSE »**

Les productions des élèves et étudiants (fichiers audio ou vidéo) devront être déposées sur un espace de stockage (par exemple, la plateforme RGPD Renater), dont il conviendra de communiquer le lien par message électronique. Aucun fichier audio ou vidéo ne devra être envoyé directement à l'adresse [ce.interlangue@ac-nancy-metz.fr](mailto:ce.interlangue@ac-nancy-metz.fr), afin de ne pas encombrer la boîte de messagerie.

Le projet « Mon patrimoine local en langues étrangères » s'inscrit opportunément dans la même thématique que celle retenue cette année pour les Nuits de la lecture, « Les Patrimoines »,<sup>2</sup> et

---

<sup>2</sup> <https://www.nuitsdelecture.fr/>

pourra donner lieu à une manifestation dédiée à cette occasion, ou à toute autre date durant cette année scolaire.

Pour les inspecteurs de langues vivantes de l'académie de Nancy-Metz

Les référents académiques du Plan langues vivantes : Christophe Hausermann, IA-IPR  
anglais, Karine Stutzmann, IEN-CCPD, Corinne Tomasini, IEN anglais-lettres